

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1168 26 décembre 1951

n° 1168 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 décembre 1952

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1952

Date du numéro
1 février 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Cannes (Alpes-Maritimes), est accordé 4 Mre Renault (Rose), institutrice de 5° classe du cadre métropolitain détachée à la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie aérienne Diibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Cannes seront délivrées à l'intéressée.